083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE Reçu le 06/10/2025



#### **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Délibération n° DEL CC 2025 107

- 000 -Séance du lundi 29 septembre 2025 - 000 -

Nombre de mem	ibres	: 43
---------------	-------	------

Pour	Abstention(s)	Contre
(=)	-	

Sur convocation individuelle en date du 23 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-neuf septembre, à 14h30

Le conseil communautaire s'est réuni à la Salle des fêtes du Plan du Castellet, sous la Présidence de Jean-Paul JOSEPH, le Président,

Service instructeur : Assainissement - GEMAPI Resp exécution : Bernard THEVENET Sont présents: JOSEPH Jean-Paul, MONIER Blandine, AUBERT Patricia, FRIEDLER Edouard, BARTHELEMY Philippe, CASTELL René, VERDUYN Hélène, ARNAUD Suzanne, JOURDAN René, GRANET Jean-Luc, ALSTERS Daniel, THIBAUX Eliane, GARCIA Gilles, SAMAT Andrée, FERRARA Louis, GUIROU Pascale, JOANNON Bruno, GOHARD Chrystelle, LARLET-LOIR Evelyne, SERGENT Christine, DELEDDA Robert, BONIFAY Corinne, TEYSSIER Jean, SERRES Danielle, PERRIER Gérard, REYNARD Yves, BOURON Valérie, ROCHETEAU Philippe, MIGLIACCIO Eric, COTTEREAU Roger

Sont représentés: CANOLLE Muriel donne procuration à AUBERT Patricia, MAZELLA Fanny donne procuration à ALSTERS Daniel, DE PERETTI Carole donne procuration à THIBAUX Eliane, SALLES Michèle donne procuration à PERRIER Gérard, CORTY Ludivine donne procuration à SERRES Danielle, BAYLE Marc donne procuration à MONIER Blandine

#### Sont excusés :

Sont absents: PORCU Robert, DE MARIA Luc, MAUBE Yvan, NOEL Nathalie, LONG Sophie, CAULET Laurent, GUEREL Emilie

Secrétaire de séance : Monsieur René JOURDAN

### RAPPORTEUR OBJET

Madame Hélène VERDUYN

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif sur l'ensemble des communes de la CASSB 2024 et présentation des rapports annuels des délégataires 2024

Le rapporteur rappelle qu'en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'autorité territoriale est tenue de présenter au conseil communautaire, à la clôture de l'exercice concerné, le rapport annuel sur le prix et la qualité du sevice public d'assainissement collectif 2024 (RPQS) et présentation des rapports annuels des délégataires Assainissement collectif 2024.

Ces rapports sont également destinés à l'information des usagers du service public qui seront, par la suite, mis à leur disposition dans les conditions prévues à l'article L.1411-13 du même code.

Un exemplaire desdits rapports doit être également transmis aux communes membres de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume (CASSB) pour être présenté à leur conseil municipal conformément à l'article D.2224-3 du même code.

083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE Reçu le 06/10/2025

Les dits rapports et la délibération doivent etre transmis dans un délai de 15 jours par voie electronique au Préfet et au système d'information prévu à l'article L213.2 du code de l'environnement (le SISPEA). SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS assaainissement collectif 2024 doit contenir à minima les indicateurs SISPEA. Ces indicateurs doivent en outre être saisis par voie electronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Considérant qu'il convient de prendre acte de la présentation du rapport 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif,

Considerant qu'il convient de prendre acte de la présentation des rapports des délégataires assainissement collectif 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1413-1, L.2224-5, L.5216-5, D.2224-3 à D.2224.5 et L.5216-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°035/2014 en date du 27 novembre 2014, actant la création de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume au 1er janvier 2015 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en date du 09/09/2025 ;

Vu la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 de VEOLIA pour la commune de Signes, mentionné lors du CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé ;

Vu la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 de VEOLIA pour la ZA du plateau de Signes mentionné lors de la CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé ;

Vu la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 de VEOLIA pour la commune d'Evenos mentionné lors de la CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé ;

**Vu** la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 de VEOLIA pour l'ex-sivu le Beausset, la Cadière d'Azur, le Castellet, mentionné lors de la CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé ;

Vu la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 de VEOLIA pour l'ex SIA Sanary, Bandol, mentionné lors de la CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé ;

**Vu** la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 de la société des eaux de Marseille pour la commune de Riboux, mentionné lors de la CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé ;

Vu la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 du 01.01.2024 au 12.07.2024 de la société des eaux de Marseille pour la commune de Saint-Cyr-sur-Mer, mentionné lors de la CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé ;

Vu la présentation du rapport annuel du délégataire 2024 du 13.07.2024 au 31.12.2024 (uniquement pour Saint-Cyr-sur-Mer) de la société SUEZ pour les communes de Bandol, Sanary-sur-Mer, et Saint-Cyr-sur-Mer mentionné lors de la CCSPL du 09/09/2025, ci-annexé.

### Après avoir entendu l'exposé des motifs,

### Le rapporteur propose au Conseil communautaire :

- Article 1 : De prendre acte des rapports annuels des délégataires et du rapport 2024 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.
- Article 2 : De transmettre aux communes membres de la CASSB les dits rapports pour être présentés à leur conseil municipal conformément à l'article D.2224-3 du même code.
- Article 3 : De mettre à disposition du public les rapports ci-annexés sur le site de la CASSB.
- Article 4 : De mettre en ligne le rapport RPQS 2024 et sa délibération sur le site <u>www.services.eaufrance.fr</u> et de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE Reçu le 06/10/2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE D'APPROUVER l'exposé ci-dessus : l'assemblée prend acte.

Fait et délibéré en séance du conseil communautaire le 29 septembre 2025.

ACTE RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt en Préfecture
Le ......
Et publication
Le .....

Pour extrait conforme, Le Président,

Jean-Paul JOSEPH

René JOURDAN, Secrétaire de séance



083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE Reçu le 06/10/2025



# Rapport du Président sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif

Année 2024



#### SOMMAIRE AR Prefecture 083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE Reçu le 06/10/2025 1 PREAMBULE 2 2 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI 3 MISSIONS RÉALISÉES 6 4 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024 7 5 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE 9 5.1 NOMBRE D'ABONNÉS 9 **5.2** VOLUMES ASSUJETTIS 10 5.3 PATRIMOINE 11 5.4 CURAGE PRÉVENTIF 12 5.5 BOUES D'ÉPURATION 13 5.6 RENOUVELLEMENT RÉALISÉ 14 6 INDICATEURS FINANCIERS 15 6.1 FACTURES POUR 120 M<sup>3</sup> 15 6.1.1 FACTURE POUR 120 M<sup>3</sup> - BANDOL 15 6.1.2 FACTURE POUR 120 M<sup>3</sup> - SANARY-SUR-MER 16 6.1.3 FACTURE POUR 120 M<sup>3</sup> - SAINT-CYR-SUR-MER 17 6.1.4 FACTURE POUR 120 M<sup>3</sup> - RIBOUX 18 6.1.5 FACTURE POUR 120 M³ - LE CASTELLET / LE BEAUSSET / LA CADIÈRE-D'AZUR 19 6.1.6 FACTURE POUR 120 M<sup>3</sup> - SIGNES VILLAGE 20 6.1.7 FACTURE POUR 120 M<sup>3</sup> - SIGNES ZA 21 6.1.8 FACTURE POUR 120 M<sup>3</sup> - EVENOS 22 6.1.9 FACTURES POUR 120 M<sup>3</sup> - GLOBAL AU 01/01/2025 23 **6.2** RECETTES DU SERVICE 24 **6.3** INVESTISSEMENTS 25 **6.4** ETAT DE LA DETTE DU SERVICE 26 7 INDICATEURS DE PERFORMANCE 26 7.1 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE 26 7.2 P251.1 TAUX DE DÉBORDEMENT DES EFFLUENTS DANS LES LOCAUX DES USAGERS 27 27 7.3 P252.2 POINTS NOIRS DU RÉSEAU DE COLLECTE 7.4 P202.2B INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES 7.5 P255.3 INDICE DE CONNAISSANCE DES REJETS AU MILIEU NATUREL PAR LES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES 29 7.6 PROJETS À L'ÉTUDE POUR LA COLLECTIVITÉ 30

### l Préambule



Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la présentation par le Président au Conseil Communautaire du rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service publicé d'épôté ple et d'assainséement (art. L-2224-5).

Ce rapport a été établi conformément aux dispositions notamment du décret 95-635 du 6 mai 1995 et de l'arrêté du 2 mai 2007 (modifié par arrêté du 3 décembre 2013) relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Ce rapport vise à rendre compte de :

- ✓ La consistance et la performance du service rendu ;
- ✓ Les aspects financiers de la gestion du service ;
- ✓ La conformité du service à la réglementation.



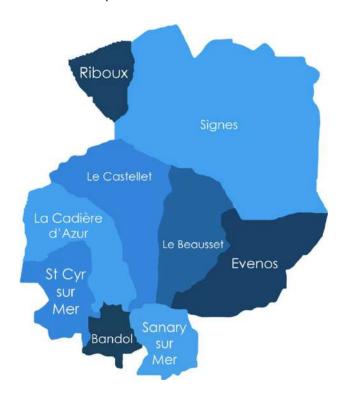
083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE

depuis le 1er janvier 2019.

Resa Communa และ Balume exerce la compétence assainissement collectif

Le territoire desservi est composé des 9 communes de la CASSB : Bandol, Le Beausset, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Evenos, Riboux, Saint-Cyr-sur-Mer, Sanary-sur-Mer, Signes.

Ces 9 communes se situent dans le département du Var.





#### AR Prefecture 50929-DEJHecte<sup>2025</sup> **Commune** 202 **Traitement** échéances contrats - Collecte: 31/12/2031 Bandol -DSP (SHF7) (SUEZ) à partir du DSP (Veolia CEO) - Traitement (Bandol-01/05/2023 Sanary-sur-Mer Sanary): 30/03/2030 DSP (SEM) jusqu'au 12/07/2024 puis DSP (SUEZ) yc Bandol & Sanary à partir du Saint-Cyr-sur-Mer 31/12/2031 (SUEZ) 13/07/2024 DSP (SEM) Riboux 31/10/2029 Le Castellet Le Beausset DSP (Veolia CEO) 31/12/2030 La Cadière-d 'Azur Signes Village: DSP (Veolia CEO) 31/05/2031 Signes Signes ZAC: DSP (Veolia CEO) 31/12/2031 DSP (Veolia CEO) Évenos (hors hameau Sainte Anne => STEP Amphitria -31/12/2024 MTPM)

- => intégration au 13/07/2024 de la commune de Saint-Cyr-sur-Mer (collecte + traitement) au contrat DSP Collecte des communes de Bandol et Sanary-sur-Mer, qui avait débuté le 1<sup>er</sup> mai 2023.
- => intégration au 01/01/2025 d'Evenos dans le contrat DSP Le Castellet Le Beausset La Cadière-d'Azur
- => 7 contrats DSP sur le territoire à fin 2024 (et 6 en 2025), contre 9 contrats précédemment (historique de l'ancienne compétence communale de l'assainissement).



### AR PrefecturMISSIONS RÉALISÉES

083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE Prestations/assukees dans le cadre du service

L'entretien et la surveillance des réseaux le transport des eaux usées et des accessoires de réseaux, dont les postes de relèvement et de refoulement et les bassins de stockage ;

- ✓ L'entretien et la surveillance des installations de traitement des eaux usées et des boues
- ✓ La surveillance et le contrôle des rejets éventuels des ouvrages au milieu naturel, la recherche des anomalies susceptibles de perturber le bon fonctionnement du service et la résorption de ces situations dans les limites définies par les contrats ;
- ✓ L'élimination des déchets et autres sous-produits ainsi que l'évacuation et l'élimination des boues produites selon des filières conformes à la règlementation ;
- ✓ La réalisation des travaux mis à la charge du Délégataire par les contrats ;
- ✓ La gestion des relations avec les usagers du service ;
- ✓ L'information et l'assistance technique à la CASSB pour lui permettre de maîtriser le service, notamment par la transmission de données ;
- ✓ La tenue à jour des documents de l'exploitation et de la maintenance (inventaire du patrimoine, plans, fichiers des usagers...), le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution du service,
- ✓ La mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté en cas d'urgence 24h/24;



### 4R BALLSTMAR

 $\begin{array}{c} 083-24820034-20250929 \text{ DEL Calve}, 025-0929 \text{ DEL Calve}, 025-0929 \text{ importantes des 5 dernières années} \\ \text{Recui} & 1e^{0.06} + 1000200324 \text{ des 5 dernières années} \end{array}$ 

<del>alentissement de l'inflation, après 2 appè</del>es à fort impact sur les charges du service (énergie, produits chimiques, travaux...)

#### Bandol:

- Renouvellement et amélioration du PR Eden Roc, y compris 1125 ml de conduite
- Sanary-sur-Mer:
  - Intervention sur le quai Wilson, pour corriger l'affaissement des regards et limiter les intrusions d'eau salée
  - Restructuration de la chaine de pompage Baie de Cousse / Cecile Sorel
  - STEP Sanary-Bandol:
    - Un taux de sulfures trop important a été constaté dans le réseau en amont de l'usine à plusieurs reprises créant des nuisances à l'extérieur et à l'intérieur de l'usine. Des travaux ont été engagés sur le réseau en fin d'année 2024.
    - La mise en place d'un tamis rotatif pour le traitement des eaux sales du laveur à sables a permis d'éliminer la pollution organique, néanmoins, lors de fortes pluies la quantité de sables à traiter génère des dysfonctionnements sur la chaîne d'extraction des sables et des matières organiques.
    - Mise en place d'un nouveau système de préparation de polymère cationique
    - Installation d'un filtre mécanique sur le réseau eaux industrielles
    - Améliorations régulières des programmes des automates pour optimiser les process de traitement.
- Actions menées sur les eaux claires parasites sur le secteur Bandol / Sanary-sur-Mer / Saint-Cyr-sur-Mer:
  - Modélisation des ECP
  - Campagnes d'investigation pour détecter les intrusions d'eau salée
- Le Beausset, La Cadière d'Azur, Le Castellet :
  - Avenant au contrat de DSP en octobre, intégrant l'exclusivité de la réalisation des branchements neufs par le délégataire, la réalisation d'enquêtes de raccordements pour permettre la perception de la PFAC, et l'obligation de réalisation de contrôles de conformité des installations intérieures lors de chaque vente immobilière
  - Plusieurs coupures électriques de l'alimentation haute tension de la STEP, comme depuis plusieurs années. Depuis le remplacement et l'augmentation de capacité du groupe électrogène, toutes les installations sont secourues.
  - La conduite générale d'alimentation de l'air process de la STEP, indispensable pour l'activité bactériologique du bassin n°2, a été remplacée en totalité. En effet, de grosses pertes en air sur la conduite ont été constatées par une société de détection spécialisée.

#### Signes:

- Finalisation du Schéma directeur d'assainissement (yc ZAC)
- Renouvellement du collecteur du Raby, de la rue des Étables, et de la rue Ferraillette
- ZA Signes:
  - Plusieurs épisodes de déversement de produits délictueux sont constatés chaque année (Huile d'olive, effluents colorés, effluents acides, etc.)
  - Réalisation de campagnes de mesure de pollution à l'aide de capteurs passifs "pieuvres"
  - Projet d'extension de la ZAC en cours au niveau de l'avenue de Varsovie
  - o Optimisations sur la presse à vis des boues et ses périphériques,
  - Remise en état de la racle du classificateur à sables,
  - Modifications sur les sondes de niveau du bac de préparation de chaux éteinte.



o Nombreuses arrivees de graisses et de produits délictueux sur la STEP, AR Prefectureant des perturbations dans son fonctionnement.

 $083-248300394-20250929-\text{DEL\_CC\_2025\_107-DE}$  Requ $\checkmark$ 1e**Evenos**/:2025

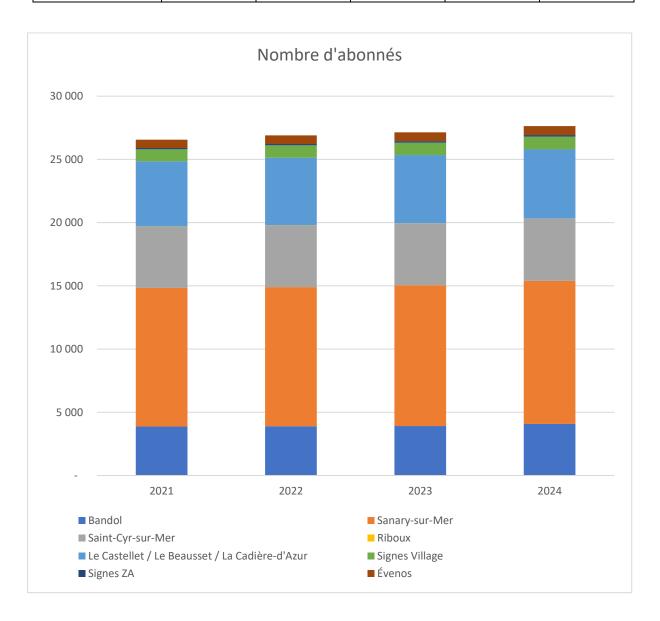
- Fin du contrat au 31/12/2024 => commune intégrée par avenant au contrat DSP Le Castellet - Le Beausset - La Cadière-d 'Azur
- Remplacement de la fosse d'Evenos par une installation d'une capacité de 40 EH.
- Débroussaillage des haies extérieures et des cannes des 5 bassins 2 fois par an
- Un système de télégestion a été mis en place sur la station du Broussan. Ceci permet de réaliser une surveillance au niveau du colmatage de la grille et d'être averti par l'atteinte d'un niveau élevé au niveau de la gare d'arrivée des eaux brutes.
- Finalisation du schéma directeur d'assainissement
- Obstructions régulières du collecteur des gorges d'Ollioules malgré un fort taux de curage du collecteur depuis 2021
- Lancement du projet de création du poste de relevage permettant l'abandon du collecteur des Gorges d'Ollioules. En service depuis fin février 2025.
- Travaux de suppression du collecteur des Gorges d'Ollioules à partir du 2<sup>nd</sup> trimestre 2025.



### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE

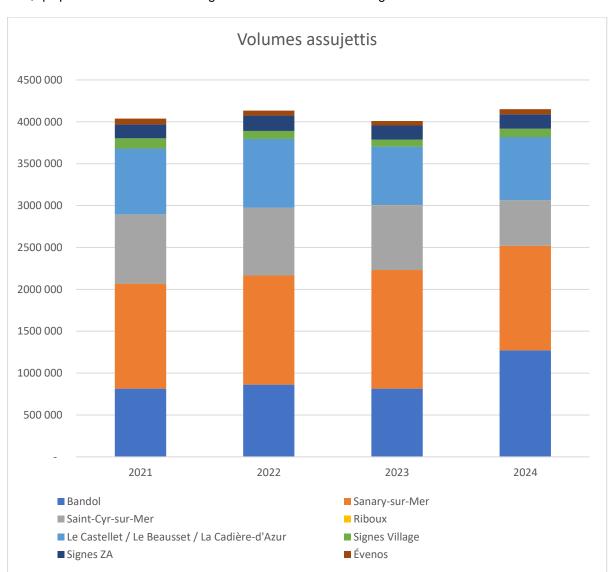
Commune	2021	2022	2023	2024	évolution N/N-1
Bandol	3 871	3 894	3 917	4 070	3,9%
Sanary-sur-Mer	10 965	11 008	11 134	11 328	1,7%
Saint-Cyr-sur-Mer	4 825	4 848	4 881	4 903	0,5%
Riboux	21	22	22	22	0,0%
Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d 'Azur	5 167	5 349	5 384	5 465	1,5%
Signes Village	951	990	985	1 008	2,3%
Signes ZA	97	103	116	128	10,3%
Évenos	661	683	700	709	1,3%
TOTAL	26 558	26 897	27 139	27 633	1,8%





5.2 Volumes as	sujettis efecture					
083-2 <b>©0mmune</b> 2025	0929 <b>2024</b> _CC_2	2025 <b>_2022</b> DE	2023	2024	évolution N/N-1	
Bandol	814 633	862 636	813 847	1 272 151	56,3%	
Sanary-sur-ivier	1 253 050	1 302 344	1 416 903	1 248 539	-11,9%	
Saint-Cyr-sur-Mer	823 078	808 545	774 483	538 966	-30,4%	
Riboux	1 578	1 400	1 645	1 580	-4,0%	
Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d 'Azur	789 442	820 580	696 525	757 725	8,8%	
Signes Village	122 562	96 427	85 432	99 983	17,0%	
Signes ZA	165 027	182 215	166 723	172 112	3,2%	
Évenos	69 512	59 787	53 684	60 087	11,9%	
TOTAL	4 038 882	4 133 934	4 009 242	4 151 143	3,5%	

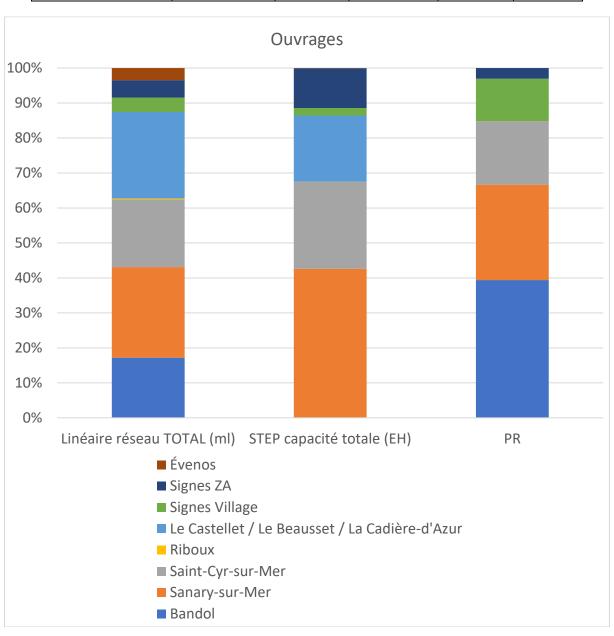
On note des écarts significatifs sur les volumes assujettis de Bandol, Sanary-sur-Mer et Saint-Cyr-sur-Mer, qui peuvent être liés au changement de contrat et de délégataire en 2023 et 2024.





E 2	Dotrimo	ina
ລ	Patrimo	ine
0.0	I GUILLE	'HX - C
	AR	Prefectiire
	AR	ine Prefecture

-248300394-20250929-1 1e 06/10/2025 Commune / contrat	EL_CC_2025_107 Linéaire réseau (ml)		STEP capacité totale (EH)	PR	Déversoir d'Orage
Bandol	56 010	-	-	13	4
Sanary-sur-Mer	84 450	1	60 000	9	4
Saint-Cyr-sur-Mer	63 013	1	35 000	6	3
Riboux	922	1	50	-	-
Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d 'Azur	80 506	1	26 667	-	4
Signes Village	13 494	1	3 000	4	-
Signes ZA	16 170	1	16 000	1	1
Évenos	11 303	1	110	-	-
TOTAL	325 869	7	140 827	33	16



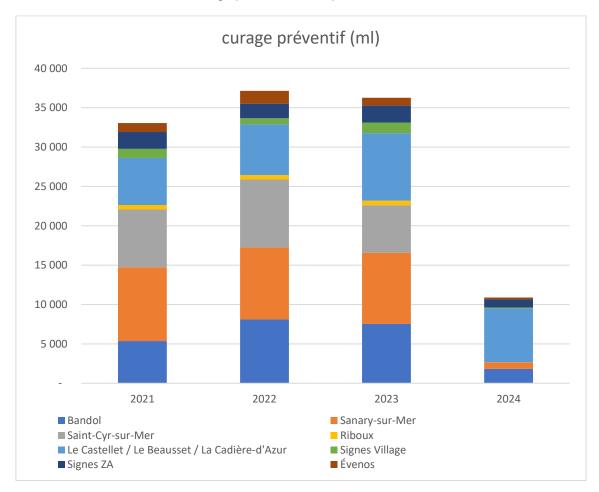


# 5.4 Curage preventif

083 Curage préventif (ml)-D	EL_C <b>2021</b> 25_1	07-1 <b>20:2</b>	2023	2024	évolution N/N-1
<sup>R</sup> <b>Bändöl</b> 06/10/2025	5 350	8 1 00	7 532	1 814	-77,6%
Sanary-sur-Mer	9 382	9150	9 050	832	-90,9%
Saint-Cyr-sur-Mer	7 340	8 630	6 039	55	-99,4%
Riboux	564	564	564	•	-100,0%
Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d 'Azur	5 979	6 436	8 589	6 808	5,8%
Signes Village	1 165	773	1 331	120	-84,5%
Signes ZA	2 135	1 847	2 155	1 018	-44,9%
Évenos	1 141	1 641	990	248	-84,9%
TOTAL	33 056	37 141	36 250	10 895	-70,7%

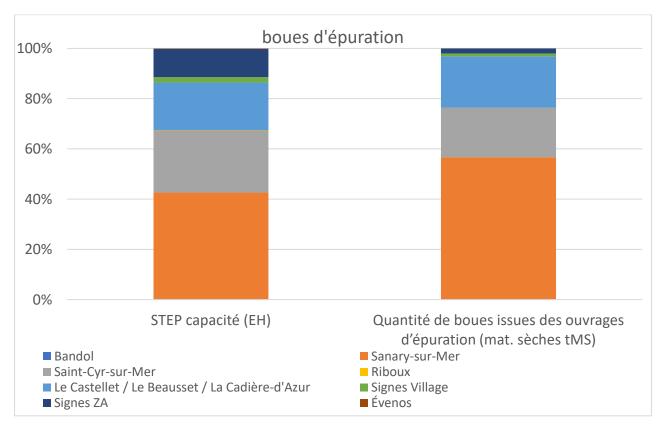
Curage préventif (%)	2021	2022	2023	2024	évolution N/N-1
Bandol	9,5%	14,4%	13,4%	3,2%	-77,6%
Sanary-sur-Mer	11,0%	10,7%	10,5%	1,0%	-90,8%
Saint-Cyr-sur-Mer	11,7%	13,7%	9,6%	0,1%	-99,4%
Riboux	71,2%	61,2%	61,2%	0,0%	-100,0%
Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d 'Azur	7,8%	8,4%	10,8%	8,5%	1,3%
Signes Village	8,9%	5,8%	9,9%	0,9%	-84,7%
Signes ZA	13,3%	11,4%	13,3%	6,3%	-44,9%
Évenos	10,2%	14,7%	8,8%	2,2%	-85,0%
TOTAL	10,3%	11,5%	11,1%	3,3%	-70,9%

On constate une forte baisse du curage préventif sur la quasi-totalité des communes.





5.5 Bou	ies d'éj	ouration refectur	e		1				
083-248300 Reçu le 06 Commune	/10/202 STEP	Quantité de boues issues des	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (mat. sèches tMS)	Siccité		P206.3 Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	de la	conformité	P205.3 conformité de la performance des ouvrages d'épuration
Sanary-sur- Mer	60 000	3 284,2	830,0	25,27%	Compostage	100%		100%	100%
Saint-Cyr- sur-Mer	35 000	982,4	288,5	29,37%	Compostage	100%		100%	100%
Riboux	50	Sans objet	Sans objet	Sans objet	/	Sans objet		Sans objet	Sans objet
Le Castellet / Le Beausset / La Cadière- d 'Azur	26 667	1 446,8	299,0	20,67%	Compostage	100%	Indicateur non défini	100%	100%
Signes Village	3 000	84,6	16,7	19,74%	Compostage	100%		100%	100%
Signes ZA	16 000	170,0	29,2	17,18%	Compostage	100%		NC	NC
Évenos	110	Sans objet	Sans objet	Sans objet	/	Sans objet		Sans objet	Sans objet
TOTAL	140 827	5 968,0	1 463,4	24,52%	Compostage	100%		100%	100%

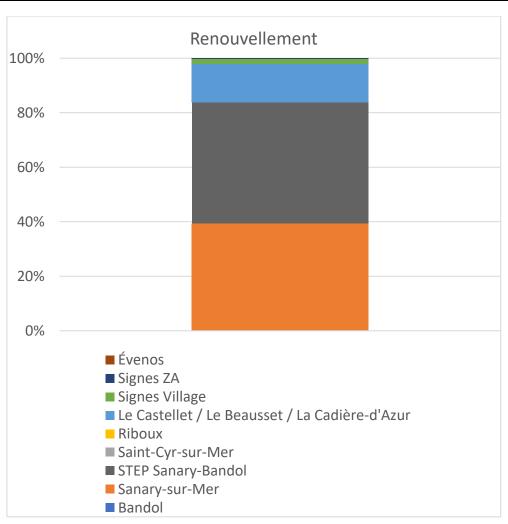




### Renouvellement réalisé AR Prefecture

Synthèse des opérations de menouvellement réalisées par les délégataires sur les différents contrats en 2024 le 06/10/2025

Contrat	Renouvellement 2023 - TOTAL	Renouvellement 2024 - fonds- compte	Renouvellement 2024 - programme	Renouvellement 2024 - garantie	Renouvellement 2024 - TOTAL
Bandol	- €				- €
Sanary-sur-Mer	75 523 €	155 889 €			155 889 €
STEP Sanary- Bandol	356 139 €	175 956 €			175 956 €
Saint-Cyr-sur- Mer	68 368 €				- €
Riboux	- €			- €	- €
Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d 'Azur	186 706 €		55 097 €	842 €	55 939 €
Signes Village	14 108 €	7 044 €			7 044 €
Signes ZA	28 573 €	1 144 €			1 144 €
Évenos	- €	- €			- €
TOTAL	729 417 €	340 033 €	55 097 €	842 €	395 972 €





# AR Prefective ICATEURS FINANCIERS

083-248300394-20250929-DEL CC\_2025\_107-DE

### 6.1.1 Facture pour 120 m³ - Bandol

	tarif	s au 01/01/	/2024	tari	fs au 01/01	/2025	évolutio
	Qté	PU HT	Montant	Qté	PU HT	Montant	n N/N-1
ASSAINISSEMENT							
part Délégataire							
Abonnement collecte	2	13,13€	26,26 €	2	12,90 €	25,80 €	-1,75%
Consommation collecte T1	30	0,0505€	1,52 €	30	0,0496 €	1,49€	-1,78%
Consommation collecte T2	30	0,0505€	1,52 €	30	0,0496 €	1,49€	-1,78%
Consommation collecte T3	60	0,6464 €	38,78 €	60	0,6351€	38,11 €	-1,75%
Sous-total collecte	0		68,07 €	0		66,88 €	-1,75%
Abonnement traitement	2	27,78€	55,56€	2	25,87 €	51,74€	-6,88%
Consommation traitement T1	120	0,7659€	91,91 €	120	0,7133 €	85,60 €	-6,87%
Sous-total traitement			147,47 €			137,34 €	-6,87%
Sous-total			215,54 €			204,22 €	-5,25%
part Collectivité							
Abonnement collecte	2	20,00€	40,00€	2	20,00€	40,00€	0,00%
Consommation collecte T1	30	0,1200€	3,60€	30	0,1200 €	3,60€	0,00%
Consommation collecte T2	90	0,6900€	62,10€	90	0,6900€	62,10€	0,00%
Sous-total collecte	0		105,70 €	0		105,70 €	0,00%
Abonnement traitement	2	3,60€	7,20€	2	3,60€	7,20€	0,00%
Consommation traitement T1	120	0,2200€	26,40 €	120	0,2200€	26,40 €	0,00%
Sous-total traitement			33,60 €			33,60 €	0,00%
Sous-total			139,30 €			139,30 €	0,00%
Total ASST HT			354,84 €			343,52 €	-3,19%
soit prix moyen au m³			2,96€			2,86€	-3,19%
Agence de l'eau							
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €				
Performance des systèmes d'asst collectif				120	0,0090 €	1,08 €	
TOTAL FACTURE							
Prix total HT			374,04 €			344,60 €	-7,87%
TVA	10%		37,40 €	10%		34,46 €	-7,87%
Prix total TTC			411,45 €			379,06 €	-7,87%
Prix au m <sup>3</sup>			3,43 €			3,16 €	-7,87%
riix au iii		1	3,43 t			3,10 £	-1,0170





# 6.1.2 Facture pour 120 m³ - Sanary-Sui-Mer

083-	-248300394-20250929-I 1 le 06/10/2025	EL_C	arifs au <b>01/0</b>	1/2014	t	arifs au <b>01/0</b>	1/2025	évolution
Keçt	1 1e 00/10/2025	Qté	PU HT	Montant	Qté	PU HT	Montant	N/N-1
ASS	AINISSEMENT							
par	t Délégataire							
	Abonnement collecte	2	13,13€	26,26€	2	12,90 €	25,80€	-1,75%
	Consommation collecte T1	30	0,0505€	1,52 €	30	0,0496 €	1,49€	-1,78%
	Consommation collecte T2	30	0,0505€	1,52 €	30	0,0496 €	1,49€	-1,78%
	Consommation collecte T3	60	0,6464 €	38,78 €	60	0,6351€	38,11€	-1,75%
	Sous-total collecte	0		68,07 €	0		66,88 €	-1,75%
	Abonnement traitement	2	27,78€	55,56 €	2	25,87 €	51,74€	-6,88%
	Consommation traitement T1	120	0,7659€	91,91€	120	0,7133 €	85,60€	-6,87%
	Sous-total traitement			147,47 €			137,34 €	-6,87%
	Sous-total			215,54 €			204,22€	-5,25%
par	t Collectivité							
	Abonnement collecte	1	48,00€	48,00€	1	48,00€	48,00€	0,00%
	Consommation collecte T1	35	0,6400€	22,40€	35	0,6400€	22,40€	0,00%
	Consommation collecte T2	85	1,6000€	136,00€	85	1,6000€	136,00€	0,00%
	Sous-total collecte	0		206,40 €	0		206,40 €	0,00%
	Abonnement traitement	4	1,80€	7,20 €	4	1,80€	7,20€	0,00%
	Consommation traitement T1	120	0,2200€	26,40€	120	0,2200€	26,40€	0,00%
	Sous-total traitement			33,60 €			33,60 €	0,00%
	Sous-total			240,00€			240,00€	0,00%
Tot	al ASST HT			455,54 €			444,22€	-2,49%
	soit prix moyen au m³			3,80 €			3,70€	-2,49%
Age	nce de l'eau							
	Modernisation des réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €				
	Performance des systèmes d'asst collectif				120	0,0090 €	1,08 €	
TO	TAL FACTURE							
	Prix total HT			474,74 €			445,30 €	-6,20%
	TVA	10%		47,47€	10%		44,53 €	-6,20%
	Prix total TTC			522,22 €			489,83 €	-6,20%
	Prix au m³			4,35 €			4,08 €	-6,20%





### 6.1.3 Facture pour 120 m³ - Saint-Cyr-Sur-Mer

083-248300394-20250929-DE	, CC	20.25 1.07-D	E (2024		earife an 01 /	14 /2025	évolution	
Reçu le 06/10/2025					tarifs au <b>01/0</b>		_	
	Qté	PU HT	Montant	Qté	PU HT	Montant	N/N-1	
ASSAINISSEMENT								
part Délégataire								
Abonnement	2	45,35 €	90,70€					
Consommation T1	46	0,5891 €	27,10 €					
Consommation T2	74	2,4265 €	179,56 €					
Abonnement collecte	0	2,4203 €	173,30 €	2	12,90€	25,80 €		
Consommation collecte T1	0			30	0,0496 €	1,49 €		
Consommation collecte T2	0			30	0,0496 €	1,49 €		
Consommation collecte T2	U			60	0,6351 €	38,11 €		
Sous-total collecte	0			60	0,0551 €	66,88 €		
	U					00,00 €		
Consommation traitement T1	0			30	0,8931 €	26,79 €		
Consommation traitement T2				30	0,8931€	26,79 €		
Consommation traitement T3				60	1,1411 €	68,47 €		
Sous-total traitement			- €			122,05 €		
Sous-total			297,36 €			188,93 €	-36,46%	
part Collectivité								
Abonnement	2	15,00 €	30,00€	2	15,00€	30,00€	0,00%	
Consommation T1	46	0,1700€	7,82 €	46	0,1700€	7,82 €	0,00%	
Consommation T2	74	0,5700€	42,18€	74	0,5700 €	42,18€	0,00%	
Sous-total			80,00€			80,00 €	0,00%	
Total ASST HT			377,36 €			268,93 €	-28,73%	
soit prix moyen au m³			3,14 €			2,24€	-28,73%	
Agence de l'eau								
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €					
Performance des systèmes d'asst collectif				120	0,0100 €	1,20 €		
TOTAL FACTURE								
Prix total HT			396,56 €			270,13 €	-31,88%	
TVA	10%		39,66 €	10%		27,01 €	-31,88%	
Prix total TTC			436,22 €			297,15 €	-31,88%	
Prix au m³			3,64 €			2,48 €	-31,88%	





# 6.1.4 Facture pour 120 m³ - Riboux

083-248300394-20250929-D	EL_CC	arifs āu <b>01/</b> 0	1/2024	t	arifs au <b>01/0</b>	1/2025	évolution
Reçu le 06/10/2025	Qté	PU HT	Montant	Qté	PU HT	Montant	N/N-1
ASSAINISSEMENT							
part Délégataire							
Abonnement							
Consommation	120	2,1250€	255,00€	120	2,0860€	250,32 €	-1,84%
Sous-total			255,00€			250,32 €	-1,84%
part Collectivité							
Abonnement							
Consommation							
Sous-total							
Total ASST HT			255,00€			250,32 €	-1,84%
soit prix moyen au m <sup>3</sup>			2,13 €			2,09€	-1,84%
Agence de l'eau							
Modernisation des	120	0.1600.6	10 20 6				
réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €				
Performance des				120	0.0090 €	1,08 €	
systèmes d'asst collectif				120	0,0090 €	1,08 €	
TOTAL FACTURE							
Prix total HT			274,20€			251,40 €	-8,32%
TVA	10%		27,42 €	10%		25,14€	-8,32%
Prix total TTC			301,62€			276,54 €	-8,32%
Prix au m³			2,51 €			2,30 €	-8,32%











### 6.1.5 Facture pour 120 m³ - Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d'Azur

083-248300394-20250929-		7 2025 10	7-DE				
Reçu le 06/10/2025	EII— t	arifs au <b>01/0</b>	1/2014	ta	arifs au <b>01/0</b>	1/2025	évolution
	Qté	PU HT	Montant	Qté	PU HT	Montant	N/N-1
ASSAINISSEMENT							
part Délégataire							
Abonnement	2	8,61€	17,22€	2	8,51€	17,02 €	-1,17%
Consommation	120	1,5361€	184,33€	120	1,5178 €	182,14€	-1,19%
Sous-total			201,55€			199,15 €	-1,19%
part Collectivité							
Abonnement	2	24,50€	49,00€	2	24,50 €	49,00€	0,00%
Consommation	120	0,6300€	75,60€	120	0,6300 €	75,60€	0,00%
Sous-total			124,60 €			124,60 €	0,00%
Total ASST HT			326,15€			323,75 €	-0,74%
soit prix moyen au m³			2,72 €			2,70€	-0,74%
Agence de l'eau							
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €	120			
Performance des systèmes d'asst collectif				120	0,0100 €	1,20 €	
TOTAL FACTURE							
Prix total HT			345,35 €			324,95 €	-5,91%
TVA	10%		34,54 €	10%		32,50€	-5,91%
Prix total TTC			379,89 €			357,45 €	-5,91%
Prix au m³			3,17 €			2,98€	-5,91%











### 6.1.6 Facture pour 120 m³ - Signes Village

083-248300394-20250929-I Recu le 06/10/2025	EL_CG	arifs au <b>01/0</b>	01/2024	t	arifs au <b>01/0</b>	1/2025	évolution
Reçu 1e 00/10/2023	Qté	PU HT	Montant	Qté	PU HT	Montant	N/N-1
ASSAINISSEMENT							
part Délégataire							
Abonnement							
Consommation	120	2,4113 €	289,36 €	120	2,3406 €	280,87 €	-2,93%
Sous-total			289,36 €			280,87 €	-2,93%
part Collectivité							
Abonnement	12	7,50€	90,00€	12	7,50€	90,00€	0,00%
Consommation	120	0,1016 €	12,19€	120	0,1016 €	12,19€	0,00%
Sous-total			102,19€			102,19€	0,00%
Total ASST HT			391,55€			383,06 €	-2,17%
soit prix moyen au m³			3,26€			3,19€	-2,17%
Agence de l'eau							
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €				
Performance des systèmes d'asst collectif				120	0,0100€	1,20 €	
TOTAL FACTURE							
Prix total HT			410,75€			384,26 €	-6,45%
TVA	10%		41,07€	10%		38,43 €	-6,45%
Prix total TTC			451,82 €			422,69 €	-6,45%
Prix au m³			3,77 €			3,52 €	-6,45%











### 6.1.7 Facture pour 120 m³ - Signes ZA

083-248300394-20250929-D Recu le 06/10/2025	EL_C	arifs au <b>01/0</b>	01/2024	ta	arifs au <b>01/0</b>	1/2025	évolution	
Reçu le 00/10/2025	Qté	PU HT	Montant	Qté	PU HT	Montant	N/N-1	
ASSAINISSEMENT								
part Délégataire								
Abonnement								
Consommation	120	2,1688€	260,26€	120	2,1453€	257,44 €	-1,08%	
Sous-total			260,26 €			257,44 €	-1,08%	
part Collectivité								
Abonnement								
Consommation	120	0,4600€	55,20€	120	0,4600€	55,20€	0,00%	
Sous-total			55,20 €			55,20€	0,00%	
Total ASST HT			315,46 €			312,64€	-0,89%	
soit prix moyen au m <sup>3</sup>			2,63€			2,61€	-0,89%	
Agence de l'eau								
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €					
Performance des systèmes d'asst collectif				120	0,0100€	1,20 €		
TOTAL FACTURE								
Prix total HT			334,66 €			313,84 €	-6,22%	
TVA	10%		33,47 €	10%		31,38€	-6,22%	
Prix total TTC			368,12 €			345,22€	-6,22%	
Prix au m³			3,07 €			2,88 €	-6,22%	











### 6.1.8 Facture pour 120 m³ - Evenos

083-248300394-20250929-D Reçu le 06/10/2025	EL_CC <sub>t</sub>	arifs au <b>01/(</b>	0172024	t	arifs au <b>01/0</b>	1/2025	évolution
teçu 1e 00/10/2023	Qté	PU HT	ontant	Qté	PU HT	Montant	N/N-1
ASSAINISSEMENT							
part Délégataire							
Abonnement	2	24,27€	48,54€	2	8,51€	17,02 €	-64,94%
Consommation	120	1,0653€	127,84€	120	1,5178 €	182,14€	42,48%
Sous-total			176,38 €			199,15 €	12,91%
part Collectivité							
Abonnement	2	24,50€	49,00€	2	24,50 €	49,00€	0,00%
Consommation	120	0,6300€	75,60€	120	0,6300 €	75,60€	0,00%
Sous-total			124,60€			124,60 €	0,00%
Total ASST HT			300,98€			323,75 €	7,57%
soit prix moyen au m³			2,51€			2,70€	7,57%
Agence de l'eau							
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,1600€	19,20 €				
Performance des systèmes d'asst collectif				120	0,0100€	1,20 €	
TOTAL FACTURE							
Prix total HT			320,18€			324,95 €	1,49%
TVA	10%		32,02€	10%		32,50€	1,49%
Prix total TTC			352,19€			357,45 €	1,49%
Prix au m³			2,93 €			2.98 €	1,49%

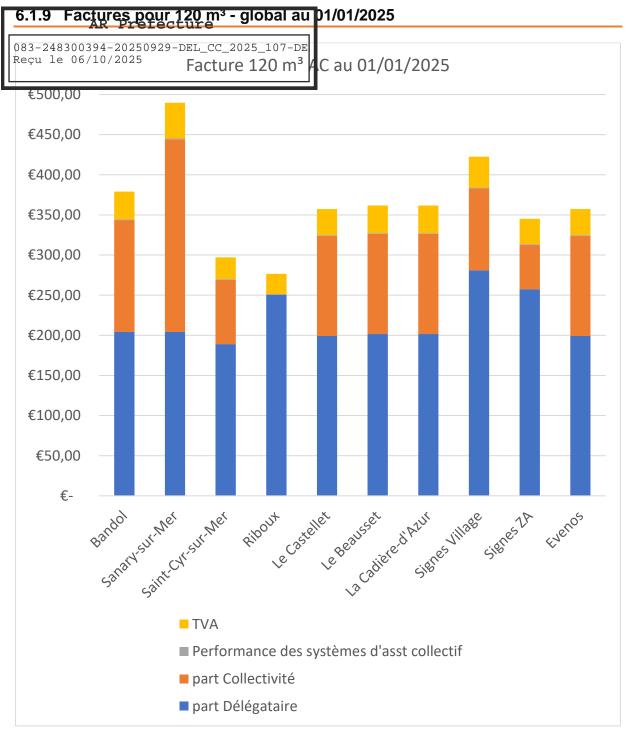












La facture moyenne, pondérée par le nombre d'abonnés, est de 406,46 €TTC pour 120 m³ au 01/01/2025, soit 3,39 €TTC/m³ (contre 455,23 €TTC pour 120 m³ au 01/01/2024, équivalent à 3,79 €TTC/m³, soit -10,7%)



#### 6.2 Recettes du service AR Prefecture

ଫ୍ରେ 2023;ଏକ୍ଟେ ୭eettes ଉଚ୍ଛେ services ରହିଛି ହୁଲୀ ର-10 ( 75 231 € (-12,9%), dont 2 810 611 € (-41,4%) pour ୟିଟ ଫ୍ରେ 5 ବିଶ୍ୱ 7 63 ବି 5 82 € (+6,1%) pour les délégataires.

L'échéance des 2 contrats de collecte Bandol et sanary en cours d'exercice (au 30/04/2023), avec le regroupement en 1 seul contrat par un delegataire différent, semble avoir perturbé la perception des recettes.

Recettes du service <b>2023</b>	IBandol	Sanary-sur- Mer	ISanary-sur-		Saint-Cyr-sur- Mer	Riboux	Le Castellet / Le Beausset / La Cadière- d'Azur	Signes Village	Signes ZA	Evenos	TOTAL
Recettes d'exploitation -											
Délégataire	138 924 €	150 918 €	923 052 €	2 658 004 €	1 490 924 €	3 115 €	1 256 411 €	250 215 €	357 672 €	92 340 €	7 321 575 €
Recettes Collectivité	249 102 €	490 148 €	- €	629 051 €	477 888 €	- €	788 900 €	94 822 €	80 700 €	- €	2810611€
Autres organismes publics											
(AE)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	105 899 €	15 589 €	11 550 €	- €	133 038 €
Produits des travaux											
exclusifs du Délégataire	52 525 €	15 772 €	18 177 €		17 862 €	- €	- €	- €	- €	- €	104 336 €
Produits accessoires du											
Délégataire	6 858€	1000€	- €		104 282 €	- €	90 245 €	372€	- €	2914€	205 671 €
TOTAL	447 409 €	657 838 €	941 229 €	3 287 055 €	2 090 956 €	3 115 €	2 241 455 €	360 998 €	449 922 €	95 254 €	10 575 231 €

En 2024, les recettes des services s'élèvent à 13 199 231 € (+24,8%), dont 4 908 617 € (+74,6%) pour la CASSB et 8 162 571 € (+7,0%) pour les délégataires.

Le niveau de recettes Collectivité 2024 est proche de 2022 (4 793 143 €), après une année 2023 perturbée notamment par le changement de contrat et de délégataire sur Bandol et Sanary en cours d'exercice (au 30/04/2023).

Recettes du service <b>2024</b>	Bandol + Sanary-sur- Mer Collecte + Saint-Cyr- sur-Mer	STEP Sanary- Bandol	Saint-Cyr- sur-Mer	Riboux	Le Castellet / Le Beausset / La Cadière- d'Azur	Signes Village	Signes ZA	Evenos	TOTAL
Recettes d'exploitation - Délégataire	2 102 649 €	2 897 620 €	902 468 €	3 303 €	1 275 645 €	196 276 €	338 815 €	85 932 €	7 802 708 €
Recettes Collectivité	3 081 812 €	593 653 €	258 796 €		806 208 €	96 433 €	71 715 €		4 908 617 €
Autres organismes publics (AE)	- €				109 724 €	12 584 €	5 735 €		128 043 €
Produits des travaux exclusifs du Délégataire	59 152 €		23 499 €		75 512 €	2 721 €	3 141 €	15 764 €	179 789 €
Produits accessoires du Délégataire	- €		51 249 €		101 438 €	27 387 €			180 074 €
TOTAL	5 243 613 €	3 491 273 €	1 236 012 €	3 303 €	2 368 527 €	335 401 €	419 406 €	101 696 €	13 199 231 €



#### 6.3 Investissements AR Prefecture

Les-montants4des2travauxordinvestissementsore lisés par la Collectivité en 2024 sur le service les dinissements des 2travauxordinvestissements pre lisés par la Collectivité en 2024 sur le service le la collectivité en 2024 sur le service le la collectivité en 2024 sur le service le collectivité en 2024 sur le collectivité

Commune	Descriptif	Linéaire (ml)	Montant
CASSB	Schéma directeur toutes communes	F	86 784.71
Signes	Réhabilitation du réseau EU des Etables	30	20 000,00
Sanary sur Mer	sur Mer Sécurisation du poste de relevage Quai Wilson		200 000,00
La Cadière d'Azur	Impasse des réservoirs	25	20 000,00
Bandol	DLE émissaires secondaires réseau EU	F	34 720.00
Bandol	Réhabilitation du réseau EU Rue Jenner	540	280 175.00
Saint Cyr sur Mer	Réhabilitation réseau EU Allee des Pins	1182	793 478.31
Saint Cyr sur Mer	Etanchéité du poste de relevage des Lecques	F	10 000.00
Evenos	Réhabilitation réseau Eu Chemin des Guis 1er tranche	200	95 500.00
Sanary sur mer	Réhabilitation réseau EU quartier Portissol 2e tranche	762	147 833.00
Sanary sur Mer	Réhabilitation réseau EU quai de Gaulle	500	392 872.93
Sanary sur mer	Réhabilitation réseau EU Vernette	36	25 000.00
Signes	Conformité Station d'épuration zone d'entreprise de Signes	F	49 543.17
Evenos	Construction du poste de relevage EU	F	616 662.62
Sanary sur Mer	Réhabilitation émissaire EU par suite d'un effondrement	5	74 740.00
Le Castellet	Réhabilitation réseau EU Puits des Noyers	260	95 348.06
Le Beausset	Réhabilitation réseau EU Puits des Noyers	260	224 829.66
Saint Cyr sur Mer	Réhabilitation refoulement Madrague	614	438 734.78
Le Castellet	Dévoiement et remplacement conduite EU avenue des Gigales	120	83 970.12
La Cadière d'Azur	Travaux Puits des Oliviers	300	53 300.00
Signes	Impasse du trou	30	10 000,00
TOTAL			4 688 320.74

### La Collectivité a bénéficié des subventions suivantes :

Commune	Descriptif	Organisme financeur	Montant
Le Castellet	Collecteur EU le long de la Ragle	Agence de l'Eau	86 625,00
Evenos	Création poste de refoulement EU	Préfecture du Var	53 775,15
St Cyr-sur-Mer	Réhabilitation réseaux humides EU Allée des Pins	Préfecture du Var	100 603,41
TOTAL			241 003,56



_	5.4 Etat de la de	tte du servic Lecture	e				
	83-248300394-20250 eçi <b>Etat de la delte</b> :5	929-DEL_CC_2( <b>2020</b>	25_107-DE <b>2021</b>	2022	2023	2024	évolution N/N-1
Ξ	Emprunts nouveaux	1011254€	- €	- €	- €	- €	#DIV/0!
	En-cours de dette au 31/12	22 040 861 €	20 274 416 €	18 447 405 €	16 557 491 €	14 713 703 €	-11,1%
	Montant remboursé - en intérêts	608 070 €	595 920 €	531 888 €	540 939 €	566 519 €	4,7%
	Montant remboursé - en capital	1 625 881 €	1 848 841 €	1 869 077 €	1 889 915 €	1 843 788 €	-2,4%
	Durée d'extinction de la dette (années)	Fin 2045 25 ans	Fin 2045 24 ans	Fin 2045 23 ans	Fin 2045 22 ans	Fin 2045 21 ans	

Le montant des amortissements du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024 s'élève à 1 185 939 € (1 124 225 € en 2023).

### 7 INDICATEURS DE PERFORMANCE

### 7.1 Synthèse des principaux indicateurs de performance

Indicateurs	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	évolution N/N-1
D202.0 - Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	7	8	8	8	0,0%
D203.0 - Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	1 504	1 437	1 393	1 463	1,8%
D204.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	3,47 €	3,56 €	3,79 €	3,39€	-4,8%
P202.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	64	66	72	79	19,0%
P207.0 - Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€/m³)	0,0004	0,0006	0,0006	0,0006	-3,2%
P251.1 - Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	-	-	-	-	#DIV/0!
P252.2 - Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100km de réseau (u/100 km)	6,21	10,51	3,98	3,67	-65,1%
P255.3 - Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	89	91	89	91	-0,1%
P258.1 - Taux de réclamation (nb/1000 abonnés)	0,72	0,56	0,26	0,07	-86,9%
P257.0 - Taux d'impayés assainissement sur les factures de l'année précédente	0,88%	0,85%	0,77%	1,25%	46,4%



# 7.2 P251,1 taux de débordement des affluents dans les locaux des usagers

Léindicateur mesure on montre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de de continuer à rejeter les effluer ts au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (pollution) Il a pour objet de que ntifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables a titre individuel

	nombre de demandes d'indemnisation	
	déposées en vue d'un dédommagement*1000	
	nombre d'habitants desservis	
Taux de débordement des effluents pour 1 000 hab =	nombre d habitants desservis	

Le taux de débordement sur le réseau intercommunal est de 0 d'après les informations fournies par les délégataires.

### 7.3 P252.2 points noirs du réseau de collecte

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc et celle de l'intervention (lavage, mise en sécurité, etc.)

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public dans les parties privatives des usagers

nombre de points noirs\*100

linéaire du réseau de collecte hors branchements

Nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau =

Le nombre de points noirs ramené à 100 Km de réseau intercommunal est de 3,67 en moyenne (3,98 en 2023), d'après les informations fournies par les délégataires.

# 7.4 P202.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

L'indice est compris entre 0 et 120. Les 30 points de la partie B ne sont comptabilisés que si les 15 points de la partie A sont acquis. Les 75 points de la partie C ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points des parties A + B sont acquis.

=> La valeur moyenne pondérée 2024 est de 79 points pour la CASSB (72 en 2023), avec des valeurs comprises entre 15 et 94 points selon les communes

Des améliorations ont été apportées sur Bandol, Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d'Azur, et Signes ZA.



AR Prefecture  083-248300394-20250929-DEL_CC_2025_107-DE	Valeur ICGPR maxi		
Reçu le 06/10/2025 Partie A : Plan des réseaux (15 points)	IIIuxi		
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentior nant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau (oui : 10 points / non : 0 point)	10		
VP.251 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée (oui : 5 points / non : 0 point)	5		
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des parties partie			
été obtenue pour la partie A)			
VP.252 et VP.254 avec VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et VP.254 - Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres (0 ou 10 pts en fonction de VP.252, VP.253 et VP.254)			
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (0 à 5 points)			
VP.255 - Connaissance de 50% de la date ou période de pose des tronçons identifiés (0 à 15 points)			
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 qui ne sont déc			
que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie (0 à 15 points)	15		
VP.257 - Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage,) (10 points)			
VP.258 - Inventaire mis à jour annuellement des équipements électromécaniques sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (10 points)			
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (10 points)			
VP.260 - Localisation des inteventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau (10 points)			
VP.261 - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent (10 points)			
VP.262 - Existence et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) (10 points)			
Total	120		



# 7.5 P255.3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées 083-248300394-20250929-DEL\_CC\_2025\_107-DE

L'indice est compris entre 0 et 120. Les 20 points des parties B et C ne pouvant être obtenues que si la partie A atteint au moins 80 points. Pour les valeurs d'indice entre 0 et 80 l'acquisition de points supplémentaire n'est possible que si les étapes précédentes sont réalisées.

#### => La valeur moyenne pondérée 2024 est de 91 points pour la CASSB (89 en 2023), avec des valeurs comprises entre 30 et 100 points selon les communes

La valeur de l'indice est identique à 2022, après une valeur affichée plus basse sur Le Castellet / Le Beausset / La Cadière-d 'Azur en 2021 et en 2023 (80 au lieu de 90).

	Valeur max			
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)				
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseau de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins des postes de refoulement)				
Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)				
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaitre les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejets au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	20			
Réalisation de mesures de débits et de pollution sur les points de rejets, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement				
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement				
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10			
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)				
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	10			
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux unitaire ou mixtes (10 points qui ne sont				
comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)				
Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	10			
Total	120			



# 7.6 Projets à l'étude pour la collectivité

**1æs-projets>à∮étude⊅our%2025**<u>sont</u>æsssuivantsE Reçu le 06/10/2025

Nom de l'opération	Nom de l'epération de travaux	Bénéficiaire	PI 2025
comptable	· ·	2011011011011	2020
	Renouvellement du collecteur DN 200 PVC Chemin des Baumes	LA CADIERE	140 000,00 €
	Enveloppe - Divers pour ajustement sans opération	AGGLO	200 000,00 €
Réhabilitation émissaires	Émissaire reconnaissance état et dossiers administratifs AOT	SANARY	100 000,00 €
Réhabilitation Emissaires secondaires Bandol	Émissaires EU : m. œuvre + travaux urgent	BANDOL	390 000,00 €
Travaux réseau EU Quai de Gaulle Sanary	Quai de Gaulle - Diag à faire	SANARY	300 000,00 €
Station d'épuration de la zone d'entreprises de SIGNES	MISE EN CONFORMITE SUITE A AUDIT ET ARRETE PREFECTORAL	AGGLO	1 600 000,00 €
Véhicules	Acquisition véhicule		30 000,00 €
	Réalisation du diagnostic de vulnérabilité de la station d'épuration du Castellet	LE CASTELLET	20 000,00 €
	Bordure Av Bellevue - Grand Vallon - tranchée ouverte	BANDOL	554 600,00 €
	Bd Clémenceau - tranchée ouverte	BANDOL	140 000,00 €
Réhabilitation des collecteurs	Quai De Gaulle Bandol - tranchée ouverte AVP (travaux à venir en 2025) Réhabilitation collecteur	BANDOL	299 600,00 €
	Branch Av Bir-Hakeim - tranchée ouverte	SANARY	4 200,00 €
Réhabilitation des collecteurs	Avenue Desmazures - tranchée ouverte AVP (travaux en 2025) Réhabilitation collecteur	SANARY	300 000,00 €
	Port des Lecques - tranchée ouverte	SAINT CYR	78 000,00 €
	Chemin du Bas Gourganon R74-R75 - tranchée ouverte - BEAU 10	LE BEAUSSET	5 600,00 €
	Chemin des Guis - reprise en tranchée ouverte (R227-R240)	EVENOS	296 000,00 €
	Divers travaux d'urgence	AGGLO	200 000,00 €
TOTAL			4 658 000,00 €



Le programme pluriannuel de travaux mis a pur adopté par l'assemblée délibérante (conseil communautaine du 169/16/2024) Brévoit les opérations suivantes :

083-248300394-20250929-DEL CC 2025 107-DE Crédits de paiement ΑP **Chapitre** Montant de Libellé l'autorisation / opé 2024 2025 2026 ΑE Réhabilitation des AP005émissaires secondaires 2 150 ΑP 9508 3 500 000.00 34 720.00 390 000.00 2023 00.00 du réseau d'eaux usées de Bandol Travaux sur réseaux eaux AP009-ΑP 9509 usées Quai De Gaulle à 875 000.00 392 872.93 310 387.91 2023 Sanary-sur-Mer Réhabilitation réseaux AP012d'eaux usées - Secteur ΑP 9510 890 000.00 793 478.31 96521.69 2023 littoral des Lecques-Saint Cyr sur Mer Aménagement AP013-500 ΑP 9511 station d'épuration- Parc 2 150 000 49 543.17 1 600 000 2023 456.83 d'activité de Signes 2 650 1 270 2 396 7 415 000.00 614.41 909.60 456.83